

Combs-la-Ville

ZAC DES PORTES DE SENART

SECTEUR EST - BASSIN NOUE BV3

Lieu : Combs-la-Ville(77)
 Programme : Aménagement des espaces extérieurs du secteur EST 1ère tranche du bassin noue BV3 de la ZAC des Portes de Sénart

Superficie : 9 hectares
 Coût des travaux : 2,6M€HT
 Calendrier : 2017 - DET en cours
 Maîtrise d'ouvrage : EPA Sénart

Équipe de projet : Degouy / ATM
 Mission : Maîtrise d'œuvre complète aménagement urbain et paysager et gestion durable des eaux pluviales

Cette mission de maîtrise d'œuvre est réalisée au sein d'un **Ecopôle** où le programme et les futures activités sont liées à l'écologie et au bio.

L'aménagement de cette zone d'activités, voulu par la maîtrise d'ouvrage, est volontairement tourné vers une démarche de **protection de l'environnement** et de la **biodiversité** du site.

ATM travaille dans ce sens la **récupération des eaux à ciel ouvert** jusqu'à leurs rejets dans un bassin en eau préalablement défini par le Dossier Loi sur l'Eau à l'origine du projet. Le bassin en eau est traité avec des **zones de risbermes** et des **zones humides** pour un développement de niches écologiques diverses. Il est ombragé par des boisements pour éviter le **réchauffement de l'eau**. Il est alimenté par des surverses des eaux pluviales préalablement récupérées : une cascade sur des enrochements favorise son **oxygénation**.

Les profondeurs des noues de transit sont variables pour accueillir des variétés végétales hydrophytes, héliophytes et hygrophytes. Leurs pentes en long sont très faibles pour favoriser **l'infiltration et la phytoremédiation** des pollutions éventuelles. Toutes les strates végétales sont représentées : herbacée, arbustive et boisée pour favoriser les **milieux écologiques**.

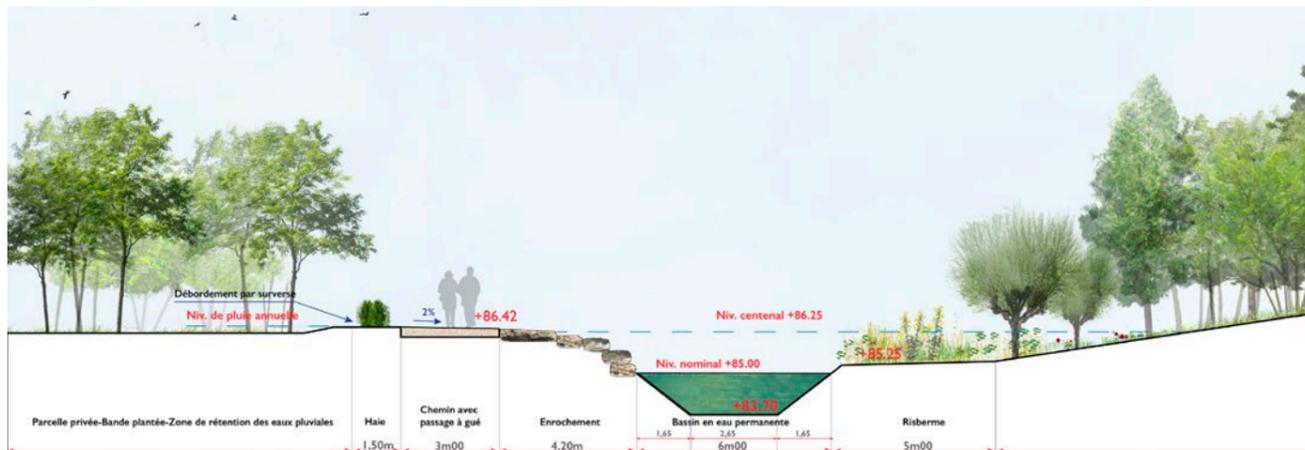
ATM associe au parcours de l'eau, un aménagement paysager rendu visible et accessible par des liaisons douces piétonnes et cyclables, des pontons et des passerelles.

Informations techniques concernant la gestion de l'eau :

- Rétention à ciel ouvert dans les lots privés d'une pluie annuelle.
- Surverse au-delà dans un réseau de noues de collecte végétalisées puis stockage dans le bassin en eau permanente celui-ci est dimensionné pour pluie centennale
- Dépollution par système de phytoremédiation dans les noues et les risbermes.
- Une gestion des eaux pluviales tenant compte de : la sécurité des usagers, l'entretien des ouvrages, la charge financière, la constitution d'îlots de fraîcheur, le développement de la végétation en ville, la pédagogie autour du cycle de l'eau, etc.



Plan masse (batiment non contractuel)



Coupe AA'



Le chantier avance !!